

Le refus du Musée de Gand de restituer un tableau spolié pendant la Shoah est un signal grave

[parution dans *La Libre Belgique*, 4.12.2025](#)

Dans toute l'Europe, les musées avancent vers la transparence et la justice. À Gand, on recule, préférant la commodité au courage, et l'amnésie à la justice.



©Serge Dehaes

Une opinion de Viviane Teitelbaum, sénatrice, secrétaire générale de l'Institut Jonathas

Le [refus du Musée de Gand de restituer un tableau spolié pendant la Shoah](#) n'est pas un incident administratif ni une simple maladresse institutionnelle. C'est un signal grave. Un aveu. Celui d'une ville qui préfère la commodité au courage, et l'amnésie à la justice.

Dans *Comptes d'une mort annoncée*⁽¹⁾, j'ai montré comment la spoliation n'était jamais un simple vol : elle est la préface du génocide, la première étape bureaucratique de l'effacement d'un peuple.

Tous les éléments

Comme je l'écrivais : "Dans ces vols méthodiques, il n'y avait pas seulement la cupidité ; il y avait la volonté froide d'effacer l'existence même de ceux à qui l'on arrachait tout." Refuser la restitution, c'est prolonger cet effacement. C'est dire, en creux : "ce passé ne nous concerne plus".

Or, il nous concerne. Et il nous oblige.

Le Musée dispose de tous les éléments : la provenance du tableau, le contexte de son achat, l'histoire de la famille à laquelle il a été arraché. Rien ne justifie de s'y accrocher. Rien, si ce n'est une vieille tentation : celle de minimiser, de relativiser, de renoncer à ce qui devrait être réparé.

Dans toute l'Europe, les musées avancent vers la transparence et la justice. À Gand, on recule. On s'abrite derrière des arguments techniques pour éviter de poser le seul geste qui compte : rendre ce qui a été volé dans un contexte de persécution raciale.

Il faut le dire clairement : la restitution n'est pas un don, ni une faveur. C'est la réparation minimale d'un crime maximal.

Comme je l'ai rappelé dans mon livre, "dans les spoliations, il n'y avait jamais seulement la perte d'un bien : il y avait la tentative de rompre la chaîne de transmission, d'effacer la présence d'une famille jusque dans la mémoire du pays."

Mais ce refus n'est pas isolé. Il s'inscrit dans une atmosphère plus vaste, plus sombre, où Gand accumule des décisions qui trahissent une inquiétante sensibilité à géométrie variable.

Acquittement et annulations : les signes d'une dérive

Lorsqu'un chroniqueur publie dans *Humo* un texte où il évoque sans détour l'idée de "planter un couteau dans la gorge de chaque Juif", il ne s'agit pas d'humour noir. Ni d'une provocation littéraire. C'est une incitation à la violence.

Partout en Europe, ce serait un choc moral. À Gand, ce fut un acquittement à la demande du parquet ! Un acquittement qui résonne comme une permission. Dans le climat actuel, c'est irresponsable.

En octobre dernier, un concert de l'Orchestre philharmonique de Munich a été annulé au seul motif que son chef, Lahav Shani, était de nationalité israélienne. Le "tort" de cet artiste, issu de la gauche israélienne, a été de ne pas avoir pris suffisamment ses distances avec le gouvernement israélien. Suffisamment. Quand un grand événement culturel cède à une logique de stigmatisation identitaire, il ne protège pas la paix : il légitime la discrimination.

Des sportifs israéliens ont également été exclus d'un tournoi de frisbee lors d'un championnat européen. Même réflexe : sanctionner des individus pour leur nationalité. Un principe qu'on n'oserait appliquer à personne d'autre, mais qui semble devenir acceptable dès qu'il s'agit d'Israéliens — ou de Juifs assimilés à Israël.

Le glissement commence rarement par des violences massives. Il commence par des exceptions, des silences, des omissions, des refus de restitution, des "ce n'est pas si grave".

Toujours à Gand, la rectrice de l'UGent a menacé l'un de ses enseignants de sanctions pour avoir mis en doute la qualification de génocide à Gaza. Je la cite : *"Un prof qui affirme qu'il n'y a pas de génocide à Gaza doit être interpellé... car il s'agit d'une opinion qui va complètement à l'encontre de la science... C'est une limite qui ne peut pas être franchie"*. Interdire à des chercheuses et chercheurs d'examiner, discuter et tester une qualification aussi lourde que celle de génocide relève d'une faute académique majeure. C'est renoncer à comprendre les processus qui mènent aux crimes extrêmes, et c'est un abandon grave de la mission universitaire.

Pris séparément, ces faits pourraient sembler anecdotiques. Mais mis ensemble, ils dessinent une trajectoire : une ville qui refuse de rendre une œuvre volée à une famille persécutée, tolère un appel ouvert à la violence, discrimine un chef d'orchestre, exclut des sportifs et censure des chercheurs, ce n'est pas seulement maladroit, cela bâtit un climat.

Déni d'histoire et rage accusatoire

Un climat où l'histoire est sujet d'angoisse.

Où la mémoire coupable alimente déni d'histoire et rage accusatoire.

Où précisément Israël sert de prétexte pour faire "passer" un passé qui ne passe pas. Où le Juif devient suspect.

Où l'universalisme se dissout dans une indignation bien sélective.

Quand la ville ferme les yeux... et les portes

Tout cela dit quelque chose du malaise persistant que la Flandre entretient avec son passé de collaboration. Sans même revenir ici sur la place centrale qu'a occupée l'Université de Gand dans la collaboration universitaire, rappelons un fait brut : environ 67 % des Juifs de Flandre ont été déportés vers les camps de la mort, contre 35 % des Juifs de Bruxelles et environ 25 % des Juifs de France. Ce passé continue de peser sur les consciences. Il nourrit parfois des réflexes de déplacement moral : au lieu d'affronter Auschwitz, certains préfèrent inverser l'accusation et chercher, coûte que coûte, à faire des Israéliens les génocidaires d'aujourd'hui.

C'est ce que l'histoire nous a appris : le glissement commence rarement par des violences massives. Il commence par des exceptions, des silences, des omissions, des refus de restitution, des "ce n'est pas si grave".

Gand semble entrer dans ce schéma avec une désinvolture inquiétante.

Dans mon livre, j'écrivais encore : "*Les objets ne crient pas, mais ils témoignent. Et quand on refuse de les rendre, ce n'est pas l'objet que l'on retient : c'est l'injustice que l'on prolonge*". C'est exactement ce que la ville fait aujourd'hui.

La mémoire est un socle

Pour retrouver son honneur Gand doit restituer le tableau spolié, sans tergiversation ; condamner explicitement tout appel à la violence antijuive ; garantir la liberté académique, y compris sur le génocide. Gand doit refuser toute discrimination envers des artistes ou des sportifs sur base de nationalité et se réinscrire pleinement dans l'humanisme flamand, celui qui place la justice avant la peur, qui préfère la mémoire aux accommodements de circonstance.

La mémoire n'est pas un fardeau que l'on dépose quand il devient encombrant. C'est un socle. Et une ville qui renonce à sa mémoire renonce à sa dignité.

Gand peut encore choisir la justice. Elle doit le faire – pour réparer hier, pour protéger aujourd'hui, et pour mériter demain.

→ (1) "Spoliations – Comptes d'une mort annoncée" (Labor, 1997)